

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2021 - (N° 4215)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 273

présenté par

Mme Lemoine, Mme Magnier, M. Lamirault et M. Ledoux

ARTICLE 10**Mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.